

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 744

présenté par
M. Véran

ARTICLE 57

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 13, substituer aux mots :

« ne sont pas communiqués »

les mots :

« n'est pas communiqué ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.